

NOTE AUX CLUBS DE BMX



Organisation de la
nouvelle saison BMX
2020 suite au Covid-19

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
1. LES EPREUVES REGIONALES	3
1.1. LE CHAMPIONNAT REGIONAL	3
1.2. LES COUPES REGIONALES	3
1.3. LES RENCONTRES INTERCLUBS	3
2. LES EPREUVES NATIONALES	4
2.1. LE CALENDRIER	4
2.2. LES EPREUVES	4
2.2.1. Le Challenge France	4
2.2.2. Les Indoors	4
2.2.3. La Coupe de France	5
2.2.4. Le Trophée de France de BMX	5
2.2.5. Le Challenge National / Les Championnats de France	5
3. LES EPREUVES INTERNATIONALES	8
3.1. LE CALENDRIER	8
3.2. LES EPREUVES	8
3.2.1. La Coupe d'Europe	8
3.2.2. Le Challenge Européen et les Championnats d'Europe	9
3.2.3. La Coupe du Monde Supercross UCI	10
3.2.4. Le Challenge Mondial et les Championnats du Monde	10
4. CATEGORIES NATIONALES ET INTERNATIONALES	11
4.1. CATEGORIES INTERNATIONALES	11
4.2. CATEGORIES NATIONALES	11
4.2.1. CATEGORIES 8 ANS ET MOINS	11
4.2.2. CHANGEMENT DE CATEGORIES	11
4.2.3. LES MONTEES-DESCENTES	11
5. LES CLASSEMENTS PAR POINTS	13
5.1. LE CLASSEMENT PAR POINTS – VIA LES COURSES NATIONALES	13
5.2. LE CLASSEMENT PAR POINTS – VIA LE CHALLENGE FRANCE :	13
5.3. SPECIFICITE CHALLENGE NATIONAL ET CHAMPIONNATS DE FRANCE	13
5.4. SPECIFICITES DU CHALLENGE EUROPEEN ET CHAMPIONNAT D'EUROPE	13
5.5. SPECIFICITES DU CHALLENGE MONDIAL ET CHAMPIONNATS DU MONDE	14
5.6. REMARQUES GENERALES	16
6. LA LISTE DE REFERENCE DES PILOTES (LRP).....	17
7. EQUIPEMENT VESTIMENTAIRE	18
7.1. PREAMBULE :	18
7.2. COUPES D'EUROPE, CHALLENGE EUROPEEN & CHAMPIONNATS D'EUROPE	18
7.3. CHALLENGE MONDIAL & CHAMPIONNATS DU MONDE	18
8. NUMEROTATION DES PILOTES	19
8.1. TOUTES CATEGORIES (SAUF ELITES ET JUNIORS)	19
8.2. CATEGORIES ELITES ET JUNIORS	19
8.3. AU NIVEAU INTERNATIONAL	19
9. DEROGATIONS	20
10. ENGAGEMENTS EN LIGNE	21
11. SECURITE DES PILOTES	22
11.1. CASQUE INTEGRAL :	22
11.2. PEDALES AUTOMATIQUES :	22

1. LES EPREUVES REGIONALES

1.1. LE CHAMPIONNAT REGIONAL

Le Championnat Régional est une épreuve régie directement par chaque Comité Régional. Les titres officiels de Champion Régional y sont décernés. Les critères de participation à ces épreuves sont fixés par chaque Comité Régional. Ceci étant il est préconisé d'ouvrir cette épreuve aux pilotes ne pouvant pas participer aux épreuves de plus haut rang.

Les pilotes en première année de licence sont autorisés à disputer les épreuves du Championnat Régional.

Pour cette nouvelle saison, les Championnats Régionaux de BMX se dérouleront **durant les mois d'août ou septembre** (sauf dérogation pour 2020 dûment mentionnée à la FFC).

1.2. LES COUPES REGIONALES

Les Coupes Régionales sont généralement organisées en début de saison et sont également régies directement par chaque Comité Régional.

Suivant les dispositions prises par les Comités Régionaux, elles peuvent permettre de sélectionner les pilotes qui disputeront ensuite les épreuves du Challenge France et par la suite, soit le Trophée de France BMX, soit la finale du Challenge National ou Championnats de France (pour les cadets et juniors).

Ceci étant chaque Comité Régional détermine la liste des pilotes sélectionnés aux épreuves du Challenge France selon ses propres critères.

1.3. LES RENCONTRES INTERCLUBS

Les rencontres Inter Clubs sont organisées pour les nouveaux licenciés ou ceux n'ayant jamais été inscrits dans une épreuve de Championnat Régional. Elles sont organisées entre clubs proches afin de limiter au maximum les frais de déplacement.

2. LES EPREUVES NATIONALES

2.1. LE CALENDRIER

Date	Lieu	Comité	Epreuve
01 et 02 février	Avignon	Sud Provence Alpes Côte d'Azur	Indoor
29 février 01 mars	Caen	Normandie	Indoor
14 et 15 mars	Descartes	Centre-Val de Loire	Coupe de France
21 et 22 mars	Compiègne	Hauts-de-France	Coupe de France
04 et 05 avril	Massy	Ile-de-France	Coupe de France
16 et 17 mai	Sarriens	Sud Provence Alpes Côte d'Azur	Coupe de France
13 et 14 juin	La Roche-sur-Yon	Pays-de-la-Loire	Coupe de France
12 et 13 décembre	St Etienne	Auvergne-Rhône-Alpes	Indoor

11 et 12 avril	Challenge France
02 et 03 mai	Challenge France
06 et 07 juin	Challenge France

28, 29 et 30 août	Mours St Eusèbe	Auvergne-Rhône-Alpes	TFBMX
16, 17 et 18 octobre	Lempdes	Auvergne-Rhône-Alpes	Chpt de France

2.2. LES EPREUVES

Annexe 1 : Les Epreuves Nationales de BMX 2020

Les épreuves du calendrier national se décomposent en 5 types d'épreuves distincts :

- Le Challenge France
- Les Indoors,
- La Coupe de France
- Le Trophée de France de BMX
- Le Challenge National/Championnats de France

Les conditions de participation aux différentes épreuves nationales sont détaillées dans l'annexe 1 du présent document.

2.2.1. Le Challenge France

Compte tenu de la situation sanitaire du pays liée au COVID-19, aucune épreuve du Challenge France BMX n'a pu se dérouler en 2020.

2.2.2. Les Indoors

Les Indoors sont des épreuves se déroulant en intérieur sur une piste de BMX temporaire et construite spécialement pour l'évènement.

Pour la saison 2020 trois épreuves Indoor se dérouleront :

- Les 01 et 02 février à Avignon (PACA)
- Les 29 février et 01 mars à Caen (NORM)
- Les 11 et 12 décembre à Saint Etienne (AURA)

La participation aux Indoors concerne tous les pilotes présents sur la LRP 2020 (voir tableau des catégories concernées) et par définition, ayant plus d'une année de licence.

Pour les épreuves Indoor entrant dans le CPP (cf art 5.1), seuls les Pupilles et Benjamins licenciés dans la zone Interrégion où se déroule l'épreuve et faisant partie de la LRP 2020 sont autorisés à participer.

Les épreuves Indoor sont inscrites au calendrier UCI sauf pour celui d'Avignon (Coupe du Monde BMX Supercross UCI en même temps). Par conséquent, c'est la réglementation UCI qui s'applique sur ces épreuves (ex : pédales automatiques à partir de 13 ans, pas de maillots avec zip intégrale, pas de numéro dans le dos des maillots sauf si numéro permanent, etc...)

Sur les épreuves Indoor, les feuilles de race seront montées de manière aléatoire pour l'Indoor puis suivant le CPP 2020 national pour l'Indoor de Caen et de St Etienne.

2.2.3. La Coupe de France

Compte tenu de la situation sanitaire du pays liée au COVID-19, aucune épreuve de la Coupe de France n'a pu se dérouler en 2020.

2.2.4. Le Trophée de France de BMX

Cette épreuve se déroulera les 28, 29 et 30 août 2020 à Mours St Eusèbe (AURA).

Le Trophée de France BMX est une compétition nationale ouverte aux pilotes appartenant aux catégories 8 ans et moins, pupilles, benjamins et minimes.

Compte tenu qu'aucune épreuve du Challenge France ne s'est déroulée, l'épreuve du TFBMX est alors ouverte à tous les pilotes titulaires d'une licence Jeune 2020 dans les tranches d'âge correspondantes et pour lesquels il s'agit au minimum de la seconde année de licence. Les pilotes dont l'année 2020 correspond à leur première année de licence ne pourront pas participer à cet évènement.

Pour les pilotes nationaux, de manière exceptionnelle, il ne sera pas nécessaire de participer au Championnat Régional pour être automatiquement qualifié.

Le TFBMX fera l'objet de 9 classements individuels pour les catégories 8 ans et moins, Pupille, Benjamin, Minime (filles et garçons) et Cruiser Minime (mixte).

Un classement par Comité sera réalisé sur les 2 meilleurs pilotes de chaque catégorie de chaque comité.

Le TFBMX servira également de support au classement des clubs afin de déterminer le meilleur club formateur 2020.

Sur le Trophée de France de BMX, les feuilles de race seront montées de manière aléatoire.

2.2.5. Le Challenge National / Les Championnats de France

Cette épreuve se déroulera les 03, 04 et 05 juillet 2020 à Lempdes (AURA)

a) Le Challenge National

Le Challenge National est ouvert à tous les pilotes Challenge âgés de 17 ans et plus ainsi qu'aux pilotes nationaux.

Compte tenu qu'aucune épreuve du Challenge France ne s'est déroulée, le Challenge National est alors ouvert à tous les pilotes titulaires d'une licence compétition en 1ère, 2ème ou 3ème catégorie 2020 dans les tranches d'âge correspondantes et pour lesquels il s'agit au minimum de la seconde année de licence. Les pilotes dont l'année 2020 correspond à leur première année de licence ne pourront pas participer à cet évènement.

Pour les pilotes nationaux, de manière exceptionnelle, il ne sera pas nécessaire de participer au Championnat Régional pour être automatiquement qualifié.

Sur le Challenge National, les feuilles de race seront montées **de manière aléatoire**.

b) Les Championnats de France

Les Championnats de France sont ouverts à tous les pilotes des catégories Elite (Homme/Femmes), Juniors (Hommes/Femmes) et Cadets Nationaux (Garçons/Filles) ainsi qu'aux pilotes Cadets (Garçons/Filles). Un titre de Champion de France sera décerné aux vainqueurs de la Race en 20 pouces pour ces catégories ainsi qu'en 24 pouces pour les Cadets et Juniors.

Compte tenu qu'aucune épreuve du Challenge France ne s'est déroulée, les Championnats de France sont alors ouverts à tous les pilotes titulaires d'une licence jeune (pour les cadets) ou d'une licence compétition en 1ère, 2ème ou 3ème catégorie 2020 dans les tranches d'âge correspondantes et pour lesquels il s'agit au minimum de la seconde année de licence. Les pilotes dont l'année 2020 correspond à leur première année de licence ne pourront pas participer à cet évènement.

Pour les pilotes nationaux, de manière exceptionnelle, il ne sera pas nécessaire de participer au Championnat Régional pour être automatiquement qualifié.

Les pilotes des catégories Championnat Elite et Junior (Hommes et Femmes) utiliseront la butte à 8 mètres le cas échéant.

Un titre de Champion de France du Time Trial est décerné dans les catégories Elite et Junior (Homme et Femme). La participation au Time Trial est seulement permise aux pilotes remplissant les conditions ci-après :

- Elite Homme (base de 41 pilotes pour une superfinale à 16) : tout les pilotes ayants fait quart de finale l'année dernière à Calais + les 3 premiers du CPP H17/24 en 2019 qui sont passés Elite + les 6 premiers Junior 2 du classement Coupe de France en 2019 qui sont passés Elite.
- Elite Femme (base de 22 pilotes pour une superfinale à 8) : toutes les pilotes ayant fait demi-finale l'année dernière à Calais + les 2 première du CPP F17+ en 2019 qui sont passées Elite + les 4 premières Junior 2 du classement Coupe de France en 2019 qui sont passées Elite.
- Junior Homme (base de 16 pilotes pour une superfinale à 8) : les 10 premiers Junior 1 du classement Coupe de France en 2019 + les 6 premiers Cadet 2 du CPP 2019.
- Junior Femme (base de 10 pilotes pour une superfinale à 6) : les 6 pilotes Junior 1 du classement Coupe de France 2019 + les 4 premières du CPP Cadette 2 en 2019

Conformément à la réglementation fédérale, les vainqueurs des Championnats de France de l'année précédente qui évoluent toujours dans la catégorie du titre décerné ont l'obligation de porter le maillot tricolore sur toutes les épreuves nationales mais également internationales (sauf lors du Championnat de France de l'année suivante où le titre est remis en jeu.) Le maillot devra impérativement répondre aux exigences de la réglementation fédérale et plus particulièrement des articles 10.3.069 et 10.3.070. Il est rappelé que chaque maquette de maillot doit être soumise à validation de la FFC avant sa réalisation.

Sur les Championnats de France, les feuilles de race seront montées suivant les temps du Time Trial puis suivant le classement de la Coupe de France. Pour les Cadets, les feuilles de race seront montées de **manière aléatoire**.

Le Challenge National / Championnats de France servira également de support au classement des clubs afin de déterminer le meilleur club de France 2020.

3. LES EPREUVES INTERNATIONALES

3.1. LE CALENDRIER

<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Comité</i>	<i>Epreuve</i>
5 et 6 septembre	Verone	Italie	Coupe d'Europe
19 et 20 septembre	Sarrians	France	Coupe d'Europe
31 octobre et 1 novembre	Zolder	Belgique	Coupe d'Europe
1 au 4 octobre	Dessel	Belgique	Champ d'Europe
01 et 02 février	Shepparton	Australie	Supercross UCI
08 et 09 février	Bathurst	Australie	Supercross UCI
A confirmer	Manchester	Grande Bretagne	Supercross UCI
A confirmer	Papendal	Pays-Bas	Supercross UCI
A confirmer	Rock Hill	Etats-Unis	Supercross UCI
Report à confirmer	Houston	Etats-Unis	Champ du Monde

3.2. LES EPREUVES

Les épreuves du calendrier international se décomposent en 4 types d'épreuves distincts :

- La Coupe d'Europe
- Le Challenge Européen et les Championnats d'Europe
- La Coupe du Monde Supercross
- Le Challenge Mondial et les Championnats du Monde

3.2.1. La Coupe d'Europe

Les courses internationales organisées sous l'égide de l'UEC sont les Coupes d'Europe. Elles sont au nombre de 3 en 2020 et se déroulent sur deux jours.

a) Le niveau « Championnat » :

Ce niveau concerne exclusivement les catégories internationales suivantes :

- Women Junior
- Men Junior
- Women Elite
- Men Elite

Pour ces catégories, la Coupe d'Europe peut être classée suivant deux niveaux au calendrier UCI :

- classe UCI « HC » (Hors Classe)
- classe UCI « C1 » (Classe 1)

b) Le niveau « Challenge » :

Participation en 20 pouces

Pour toutes les épreuves de la Coupe d'Europe se déroulant à l'étranger un pilote doit faire partie des pilotes nationaux ou Championnat pour pouvoir prétendre participer en 20 pouces.

Pour l'épreuve de la Coupe d'Europe se déroulant en France, un pilote doit faire partie de la liste de référence des pilotes 2020 (LRP) et à partir de 9 ans, pour pouvoir prétendre participer en 20 pouces.

Participation en 24 pouces

Pour toutes les épreuves de la Coupe d'Europe, un pilote doit faire partie de la liste de référence des pilotes 2020 (LRP) pour pouvoir prétendre participer en 24 pouces (Cruiser).

Dans le cadre des manches de la Coupe d'Europe, les organisateurs des différentes épreuves organiseront des courses réservées aux catégories Challenge dans les catégories suivantes :

- Boys 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15/16.
- Men 17/24, 25 +.
- Girls 9, 10, 11/12, 13/14, 15/16.
- Women 17 +.
- Cruisers Men 17/29, 30/39, 40/44 and 45 +.
- Cruiser Women 17+.

Pour ces catégories, chaque évènement comprend 2 courses, une le samedi et une le dimanche.

Dans le cas où une catégorie comprendrait plus de 256 pilotes engagés, seules deux manches qualificatives seront effectuées.

Il est important de noter que l'UEC n'autorisera plus les rajouts d'engagements après la date limite d'engagement.

3.2.2. Le Challenge Européen et les Championnats d'Europe

a) Le Challenge Européen

Le Challenge Européen BMX se déroulera du **1 au 4 octobre 2020** à Dessel (BEL)
Cette épreuve accueillera les pilotes français dans les catégories suivantes :

- Girls 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.
- Boys 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.
- Women 17/24 et 25 +.
- Men 17/24, 25/29, 30/34 et 35 +.
- Master.
- Cruiser Women 16 -, 17/29, 30/39, 40 +.
- Cruiser Men 13/14, 15/16, 17/24, 25/29, 30/34, 35/39, 40/44, 45/49 et 50 +.

La FFC dresse chaque année la liste des pilotes sélectionnés (16 par catégories dont une place réservée à un pilote hors métropole) pour disputer cette épreuve à l'issue du classement par points (CPP).

Les conditions de qualifications sont définies dans les articles 5.2 et 5.4 de la présente note.

Il est important de noter que l'UEC n'autorisera plus les rajouts d'engagements après la date limite d'engagement.

b) Les Championnats d'Europe

Les Championnats d'Europe de BMX se dérouleront les 3 et 4 octobre 2020 à Dessel (BEL)

Les titres de « Champion d'Europe de BMX » ne sont attribués qu'aux catégories 20 pouces.
Il y aura donc un titre attribué dans chaque catégorie suivante :

- Women Junior
- Men Junior
- Women Elite

- Men Elite.

Chaque pays peut engager jusqu'à 16 pilotes maximum dans chacune des catégories Championnat. A ce titre, c'est la Direction Technique Nationale qui procédera aux sélections des 16 pilotes dans chacune des catégories.

Il est important de noter que l'UEC n'autorisera plus les rajouts d'engagements après la date limite d'engagement.

3.2.3. La Coupe du Monde Supercross UCI

La Coupe du Monde Supercross UCI est une épreuve réservée aux pilotes des catégories Championnat à l'international. Les catégories Junior et Elite sont regroupées pour ne former qu'une seule catégorie Elite avec :

- Women Elite (dont les Women Junior),
- Men Elite (dont les Men Junior).

3.2.4. Le Challenge Mondial et les Championnats du Monde

a) Le Challenge Mondial

Le Challenge Mondial BMX se déroulera à Houston (USA). **Les nouvelles date dues au report de l'épreuve sont à confirmer.**

Cette épreuve accueillera les pilotes français dans les catégories suivantes :

- Girls 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.
- Boys 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.
- Women 17/24 et 25 +.
- Men 17/24, 25/29, 30/34 et 35 +.
- Master.
- Cruiser Boys 13/14 et 15/16.
- Cruiser Women 16 -, 17/29, 30/39, 40 +.
- Cruiser Men 17/24, 25/29, 30/34, 35/39, 40/44, 45/49 et 50 +.

La FFC dresse chaque année la liste des pilotes sélectionnés (16 par catégories dont une place réservée à un pilote hors métropole) pour disputer cette épreuve à l'issue du classement par points (CPP).

Les conditions de qualifications sont définies dans les articles 5.2 et 5.5 de la présente note.

b) Les Championnats du Monde

Les Championnats du Monde de BMX se dérouleront les 30 et 31 mai 2020 à Houston (USA). **Les nouvelles date dues au report de l'épreuve sont à confirmer.**

Les titres de Champion du Monde sont décernés pour les catégories Championnat dans la course Race 20 pouces.

Pour les pilotes, il est nécessaire d'être qualifiés d'office ou sélectionnés par la Direction Technique Nationale pour participer.

Les conditions de qualifications sont définies dans l'article 5.5 de la présente note.

4. CATEGORIES NATIONALES ET INTERNATIONALES

4.1. CATEGORIES INTERNATIONALES

Annexe 2 : Catégories internationales

4.2. CATEGORIES NATIONALES

Annexe 3 : Catégories nationales

Annexe 4 : Types de Licences BMX 2020

Il est important de noter qu'un pilote en possession d'une licence « Pass'Cyclisme » peut uniquement participer aux épreuves BMX départementales et régionales. Par ailleurs cette licence ne lui permet pas de participer au Challenge France, même si cette épreuve se déroule sur le territoire de son propre comité régional.

Au cas où ce pilote désirerait participer au Challenge France et aux autres courses nationales et internationales il devra contracter une licence correspondante à sa catégorie et s'acquitter de la différence de tarification.

4.2.1. CATEGORIES 8 ANS ET MOINS

A noter que la catégorie Prélissance n'existe pas au niveau national. Cependant, elle peut exister au niveau régional.

Les pilotes de nationalité française et âgés de 8 ans et moins (nés en 2012 et après) ne peuvent pas participer aux épreuves Indoor, Coupes de France et Internationales.

Ils ont accès à toutes les épreuves départementales et régionales, au Championnat régional, au Challenge France, ainsi qu'au Trophée de France de BMX.

4.2.2. CHANGEMENT DE CATEGORIES

Tous les pilotes concernés par les changements de catégories en 2020, dont le statut se trouve modifié suite à leurs résultats, devront de ce fait opter pour le type de licence correspondant à cette catégorie (voir le tableau des licences en annexe 4).

4.2.3. LES MONTEES-DESCENTES

Pour cette saison 2020 et compte tenu du caractère exceptionnel lié au COVID-19, il est proposé de geler les montées-descentes de pilotes de toutes les catégories sauf pour les pilotes concernés par les catégories ci-dessous. Au-delà des éléments listés ci-dessous, aucune demande de dérogation ne pourra ne sera étudiée pour un accès au niveau national ou supérieur.

- **Cadet 2^{ème} année national en 2020** : L'ensemble des pilotes qui composent cette catégorie sur la LRP seront automatiquement montés en Junior Homme au titre de la saison 2021. Toutefois il sera possible à ces pilotes de refuser la montée et d'évoluer en Homme 17/24 national en 2021 en le signifiant par mail à la FFC.
- **Cadette 2^{ème} année nationale en 2020** : L'ensemble des pilotes qui composent cette catégorie sur la LRP seront automatiquement montées en Junior Femme au titre de la

saison 2021. Toutefois il sera possible à ces pilotes de refuser la montée et d'évoluer en Femme 17+ nationale en 2021 en le signifiant par mail à la FFC.

- Junior Homme 2^{ème} année en 2020 : L'ensemble des pilotes qui composent cette catégorie sur la LRP seront automatiquement montés en Elite Homme au titre de la saison 2021. Toutefois il sera possible à ces pilotes de refuser la montée et d'évoluer en Homme 17/24 national en 2021 en le signifiant par mail à la FFC.
- Junior Femme 2^{ème} année en 2020 : L'ensemble des pilotes qui composent cette catégorie sur la LRP seront automatiquement montées en Elite Femme au titre de la saison 2021. Toutefois il sera possible à ces pilotes de refuser la montée et d'évoluer en Femme 17+ nationale en 2021 en le signifiant par mail à la FFC.
- Benjamin 2^{ème} année en 2020 : Afin d'accéder à la catégorie Minime Garçon national au titre de la saison 2021 il est proposé d'appliquer les quotas de montées prévus cette année par zone interrégionale sur le CPP Challenge France **2019** (les pilotes étaient donc Benjamin 1^{ère} année). En plus de la liste des pilotes qui en ressortira, les pilotes qui accéderont aux **quarts de finales** lors du Trophée de France BMX 2020 et qui seront absent de la liste, auront accès à la catégorie Minime Garçon national en 2021.

BENJAMIN 2 CHALLENGE FRANCE Pilotes nés en 2008	13	Pilotes Zone SE
	15	Pilotes Zone NO
	12	Pilotes Zone NE
	6	Pilotes Zone SO

- Benjamine 2^{ème} année en 2020 : Afin d'accéder à la catégorie Minime Fille nationale au titre de la saison 2021 il est proposé d'appliquer les quotas de montées prévus cette année par zone interrégionale sur le CPP Challenge France **2019** (les pilotes étaient donc Benjamine 1^{ère} année). En plus de la liste des pilotes qui en ressortira, les pilotes qui accéderont aux **demi-finales** lors du Trophée de France BMX 2020 et qui seront absentes de la liste, auront accès à la catégorie Minime Fille nationale en 2021.

BENJAMINE 2 CHALLENGE FRANCE Nées en 2008	6 Pilotes Zone SE
	6 Pilotes Zone NO
	5 Pilotes Zone NE
	3 Pilotes Zone SO

Il est précisé que compte tenu du nombre plus élevé de pilotes qui vont accéder aux catégories Minime National(e), Junior et Elite, la fin de la saison BMX 2021 verra automatiquement davantage de pilotes descendre de catégorie afin de restabiliser les effectifs.

5. LES CLASSEMENTS PAR POINTS

Deux CPP existent sur le circuit BMX :

- un CPP National,
- un CPP Challenge France.

5.1. LE CLASSEMENT PAR POINTS – VIA LES COURSES NATIONALES

Le CPP National 2020 sert à déterminer uniquement la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Challenge Européen et Mondial dans le cadre défini aux articles 5.4 et 5.5 si et seulement si les instances internationales ne répondent pas favorablement à la première sollicitation de la FFC.

Les épreuves suivantes sont retenues pour le Classement Par Points de la saison 2020 :

- **2 Indoors** : Avignon et Caen

Le CPP National prendra donc en compte les **2** courses ci-dessus, soit **2 résultats** (1 résultat par Indoor).

Les **2 meilleurs résultats** seront pris en compte (**pas de joker**) pour l'établissement du **CPP**.

Il n'y a aucune obligation de participer à l'ensemble des compétitions.

En cas de non-participation d'un pilote sélectionné, aucun remplacement ne sera réalisé.

5.2. LE CLASSEMENT PAR POINTS – VIA LE CHALLENGE FRANCE :

Compte tenu qu'il n'y a pas d'épreuve du Challenge France en 2020, le CPP correspondant n'aura pas pu être établi.

5.3. SPECIFICITE CHALLENGE NATIONAL ET CHAMPIONNATS DE FRANCE

Conformément aux articles 2.2.4 et 2.2.5, la participation sera laissée libre pour ces événements à condition d'avoir au moins une année de licence à son actif.

5.4. SPECIFICITES DU CHALLENGE EUROPEEN ET CHAMPIONNAT D'EUROPE

Pour le Challenge Européen, le quota de pilotes français pouvant participer est normalement de 16 pilotes par catégorie (dont 1 place réservée à un pilote hors métropole).

Cela étant et compte tenu du caractère exceptionnel de la saison lié au COVID-19, la FFC a voté les dispositions suivantes pour participer à cet événement :

La FFC a demandé à l'UEC de lever les quotas de participation pour cette épreuve. Dans le cas où une réponse favorable serait faite par l'UEC, les pilotes suivants pourront s'inscrire au Challenge Européen :

- Pupille, Benjamin et Cruiser : Pilotes présents sur la LRP 2020
- Minime et + : Pilotes nationaux sur la LRP 2020

Si l'UEC n'apporte pas une réponse positive à cette demande, il est proposé de prendre en compte les critères ci-dessous pour établir les listes de pilotes qualifiés pour ces épreuves :

- Pupille, Benjamin et Cruiser : Prise en compte du CPP Challenge France 2019
- Minimé et + : Prise en compte du CPP National 2020 (avec les deux indoors) + prise en compte du CPP National 2019. Un coefficient sera alors appliqué sur les CPP afin d'avoir un total de points permettant un jugement sportif cohérent (CPP 2019 coefficient 0.5 et CPP 2020 coefficient 4).

Dispositions valant si les quotas sont maintenus par l'UEC :

Pour le Challenge Européen ce sont tous les vainqueurs de l'année précédente qui sont qualifiés d'office et qui libéreront autant de places que de vainqueurs.

Si le vainqueur du Challenge Européen de l'année précédente (qui est qualifié d'office) figure parmi les 15 premiers du CPP, alors le 16^{ème} du CPP sera également qualifié.

Les pilotes Femme âgées de 17 ans et plus, seront qualifiés pour participer au Challenge Européen en 2020 (sous réserve de modification de la part de l'UEC) selon les dispositions suivantes :

- Women 17/24 :
 - 15 premières pilotes nées entre 2003 et 1996 du CPP Femme 17 et + nationale,
 - 1 pilote hors métropole
- Women 25+ :
 - 15 premières pilotes nées en 1995 et avant du CPP Femme 17 et + nationale,
 - 1 pilote hors métropole

Dans le cas où il n'y aurait pas de pilote hors métropole pour les deux catégories ci-dessus, cette dernière sera remplacée par la 16^{ème} du CPP Femme 17 et + nationale.

Les pilotes Homme âgés de 30 ans et plus, seront qualifiés pour participer au Challenge Européen en 2020 (sous réserve de modification de la part de l'UEC) selon les dispositions suivantes :

- Master :
 - 5 premiers pilotes du CPP National Homme 30 et + nationaux,
 - 1 pilote hors métropole
- Men 30/34 :
 - 15 premiers pilotes nés entre 1990 et 1986 du CPP Homme 30 et + national (**hors pilotes déjà qualifiés en Master**)
 - 1 pilote hors métropole
- Men 35+ :
 - 15 premiers pilotes nés en 1985 et avant du CPP Homme 30 et + national (**hors pilotes déjà qualifiés en Master**)
 - 1 pilote hors métropole

Dans le cas où il n'y aurait pas de pilote hors métropole pour la catégorie Men 30/34 ou Men 35+, ce dernier sera remplacé par le 16^{ème} du CPP Homme 30 et + national de la tranche d'âge correspondante.

En cas de non-participation d'un pilote sélectionné, aucun remplacement ne sera réalisé.

5.5. SPECIFICITES DU CHALLENGE MONDIAL ET CHAMPIONNATS DU MONDE

Pour le Challenge Mondial, le quota de pilotes français pouvant participer est normalement de 16 pilotes par catégorie (dont 1 place réservée à un pilote hors métropole).

Cela étant et compte tenu du caractère exceptionnel de la saison lié au COVID-19, la FFC a voté les dispositions suivantes pour participer à cet évènement :

La FFC a demandé à l'UCI de lever les quotas de participation pour cette épreuve. Dans le cas où une réponse favorable serait faite par l'UCI, les pilotes suivants pourront s'inscrire au Challenge Mondial :

- Pupille, Benjamin et Cruiser : Pilotes présents sur la LRP 2020
- Minime et + : Pilotes nationaux sur la LRP 2020

Si l'UCI n'apporte pas une réponse positive à cette demande, il est proposé de prendre en compte les critères ci-dessous pour établir les listes de pilotes qualifiés pour ces épreuves :

- Pupille, Benjamin et Cruiser : Prise en compte du CPP Challenge France 2019
- Minime et + : Prise en compte du CPP National 2020 (avec les deux indoors) + prise en compte du CPP National 2019. Un coefficient sera alors appliqué sur les CPP afin d'avoir un total de points permettant un jugement sportif cohérent (CPP 2019 coefficient 0.5 et CPP 2020 coefficient 4).

Dispositions valant si les quotas sont maintenus par l'UCI :

Pour le Challenge Mondial, ce sont tous les finalistes de l'année précédente qui sont qualifiés d'office et qui libéreront autant de places que de finalistes.

Tous les pilotes évoluant sur les Coupes de France et souhaitant être qualifiés en Cruiser pour le Challenge Mondial, doivent participer au Challenge France de leur zone interrégionale dans leur catégorie d'âge respective en Cruiser et faire partie des pilotes sélectionnés à l'issue du CPP Challenge France. Ces pilotes ont uniquement le droit de participer à ces épreuves en Cruiser et non en 20 pouces.

La participation aux Championnats du Monde 2020 n'est possible que pour les pilotes Women/Men Juniors et Women/Men Elite remplissant les conditions d'accès fixées à l'annexe 6.
[Annexe 5 : Qualification pour les Championnats du Monde BMX](#)

Les pilotes Femme âgées de 17 ans et plus, seront qualifiés pour participer au Challenge Mondial en 2020 (sous réserve de modification de la part de l'UCI) selon les dispositions suivantes :

- Women 17/24 :
 - 15 premières pilotes nées entre 2003 et 1996 du CPP Femme 17 et + nationale,
 - 1 pilote hors métropole
- Women 25+ :
 - 15 premières pilotes nées en 1995 et avant du CPP Femme 17 et + nationale,
 - 1 pilote hors métropole

Dans le cas où il n'y aurait pas de pilote hors métropole pour les deux catégories ci-dessus, cette dernière sera remplacée par la 16ème Femme 17 et + nationale du CPP.

Les pilotes Homme âgés de 30 ans et plus, seront qualifiés pour participer au Challenge Mondial en 2020 (sous réserve de modification de la part de l'UCI) selon les dispositions suivantes :

- Master :
 - 5 premiers pilotes du CPP National Homme 30 et + nationaux,
 - 1 pilote hors métropole
- Men 30/34 :
 - 15 premiers pilotes nés entre 1990 et 1986 du CPP Homme 30 et + national (**hors pilotes déjà qualifiés en Master**)
 - 1 pilote hors métropole
- Men 35+ :
 - 15 premiers pilotes nés en 1985 et avant du CPP Homme 30 et + national (**hors pilotes déjà qualifiés en Master**)
 - 1 pilote hors métropole

Dans le cas où il n'y aurait pas de pilote hors métropole pour la catégorie Men 30/34 ou Men 35+, ce dernier sera remplacé par le 16^{ème} du CPP Homme 30 et + national de la tranche d'âge correspondante.

En cas de non-participation d'un pilote sélectionné, aucun remplacement ne sera réalisé.

5.6. REMARQUES GENERALES

En cas d'égalité à l'issue du CPP National ou du CPP Challenge France, les pilotes seront départagés pour les sélections au **Challenge Européen** et au **Challenge Mondial** de la façon suivante : c'est le nombre total initial (avant correction de joker ou de bonus) de points obtenus lors de la saison qui permettra de départager les ex-æquo. Si une égalité persiste, c'est le nombre de points obtenus lors de la dernière course qui sera retenu puis le résultat obtenu dans la phase de qualification précédente lors de cette dernière course etc...

6. LA LISTE DE REFERENCE DES PILOTES (LRP)

La Liste de Référence des Pilotes (LRP), détermine :

- Les pilotes autorisés à participer aux Indoors,
- Les pilotes autorisés à participer aux Coupes de France (uniquement pour les pilotes dont la « catégorie FRA » possède la mention « national(e) »),
- Les pourcentages de pilotes par zone Interrégionale pour déterminer les quotas de l'année n+1.

La LRP est établie suivant les résultats de l'année n-1. Font partie de la LRP 2020 :

- Les pilotes ayant participé au TFBMX 2019,
- Les pilotes ayant participé au Challenge National / Championnat de France 2019,
- Les pilotes nationaux et des catégories Championnat (Elite Homme, Elite Femme, Junior Homme, Junior Femme) au titre de la saison 2020.

Des wild-cards exceptionnelles pourront être accordées en 2021 pour les pilotes n'ayant pas participé au TFBMX ou aux Challenge National / Championnats de France pour raison médicale **uniquement** (certificat médical à l'appui obligatoire). Attention, la date limite pour fournir son certificat médical est fixée pour chacun des deux événements **au dernier jour de la compétition** (30 août pour le TFBMX et 18 octobre pour le Challenge National / Championnats de France). Passé ces dates, aucune demande de Wild Card ne sera prise en compte.

Les pilotes figurant sur la liste en 20 pouces en 2020 ont la possibilité de rouler en cruiser. En revanche, l'inverse n'est pas possible.

La LRP sert à déterminer les pourcentages de pilotes par zone Interrégionale afin de déterminer les quotas de sélectionnés de l'année n+1. La base de calcul est établie suivant les deux critères suivants : 50% de la répartition Interrégionale via la LRP n-1 (critère de niveau sportif) et 50% de la participation moyenne des pilotes sur chaque zone Interrégionale (critère de participation aux compétitions).

$$Q \% = 0,50 \times \frac{\text{Nb pilotes IR LRP (n-1)} \times 100}{\text{Nb pilotes total LRP (n-1)}} + 0,50 \times \frac{\text{Nb pilotes 3 ChF (n-1)} \times 100}{\text{Nb pilotes total 3 ChF NO, NE, SO, SE (n-1)}}$$

La LRP est consultable auprès de votre correspondant régional ou sur le site Internet de la FFC via le lien suivant :

<http://www.fcc.fr/reglements-2/>

7. EQUIPEMENT VESTIMENTAIRE

7.1. PREAMBULE :

Conformément à la réglementation UCI en vigueur, les pilotes qui participent aux épreuves inscrites au calendrier UCI (dont font parties les Indoors, les Coupes d'Europe etc...) ne doivent pas porter de numéro dans le dos de leur maillot.

Seuls les pilotes ayant un numéro permanent UCI peuvent faire apparaître leur numéro dans le dos de leur maillot.

Attention, depuis le 1^{er} Janvier 2015, la réglementation FFC applique également cette disposition.

Depuis le 1^{er} Janvier 2014, l'UCI a également interdit les fermetures éclair intégrales sur les maillots BMX lors des épreuves du calendrier UCI.

7.2. COUPES D'EUROPE, CHALLENGE EUROPEEN & CHAMPIONNATS D'EUROPE

A l'occasion des Coupes d'Europe et du Challenge Européen, les pilotes Challenge sont obligatoirement tenus de porter soit un écusson « France » sur chaque épaule soit le maillot national pour toutes les catégories.

Pour les Championnats d'Europe de BMX, les pilotes des catégories Championnat sont obligatoirement tenus de porter le maillot national.

A l'occasion de la Coupe d'Europe, les pilotes des catégories Championnat sont obligatoirement tenus de porter soit un écusson « France » sur chaque épaule soit le maillot national.

Les pilotes des catégories Championnat ayant un numéro permanent UCI, peuvent faire figurer leur numéro sur le maillot national suivant les dispositions du règlement UCI.

7.3. CHALLENGE MONDIAL & CHAMPIONNATS DU MONDE

Dans le cadre du Challenge Mondial, le port du maillot national « Challenge » de l'année en cours est obligatoire pour toutes les catégories.

Dans le cadre des Championnats du Monde, le port du maillot national « Equipe de France » est obligatoire pour toutes les catégories.

Les pilotes des catégories Championnat ayant un numéro permanent UCI, peuvent faire figurer leur numéro sur le maillot national suivant les dispositions du règlement UCI.

8. NUMEROTATION DES PILOTES

8.1. TOUTES CATEGORIES (SAUF ELITES ET JUNIORS)

Les numéros de plaque des pilotes figurent sur la licence. Les numéros sont attribués définitivement tant que le pilote reste licencié.

Le numéro cruiser est le même qu'en catégorie 20 pouces (plaque rouge et numéros blancs).

8.2. CATEGORIES ELITES ET JUNIORS

Les pilotes de la catégorie Elite Homme et Elite Femme ont un numéro de plaque FFC correspondant au classement de la Coupe de France de l'année précédente à partir du numéro 200. Ce numéro est uniquement valable pour les compétitions en France et il ne s'agit pas d'un numéro permanent UCI.

Les pilotes Junior Homme et Junior Femme ont un numéro de plaque FFC correspondant au classement de la Coupe de France de l'année précédente à partir du numéro 600. Ce numéro est uniquement valable pour les compétitions en France.

Les pilotes Elite Homme et Femme ayant un numéro permanent attribué par l'UCI peuvent porter ce numéro sur toutes les courses auxquels ils participent.

Pour les catégories Cruiser, les pilotes doivent utiliser la même plaque et le même numéro qu'en 20 pouces.

Pour tous les pilotes ayant participé au CPP de l'année précédente et accédant à la catégorie supérieure (Elite), la numérotation se fera à la suite du dernier numéro déjà existant de la catégorie.

Les numéros des pilotes des catégories Championnat 2020 sont disponibles sur la LRP 2020 (cf. art.6)

Dans le cadre de toutes les courses nationales et internationales, une plaque latérale avec les numéros sur les 2 faces extérieures devra être fixée sur le cadre du vélo juste derrière la colonne de direction. Elle portera les mêmes numéros que la plaque frontale et devra respecter les spécifications définies par la réglementation en vigueur.

Les numéros collés sur la cadre sont interdits (voir réglementation BMX sur la numérotation des plaques latérales).

Attention à la gaine de câble de frein, elle ne doit pas gêner la lecture de la plaque latérale, sous peine de disqualification du pilote.

8.3. AU NIVEAU INTERNATIONAL

Pour les Coupes d'Europe, se déroulant en France ou à l'étranger, les pilotes Challenge participants porteront un numéro en relation avec leurs places obtenues au Challenge européen ou mondial dans les catégories 20 et 24 pouces. Ces numéros sont édités par la commission BMX de l'UEC.

Les autres (pilotes Championnat) porteront également un numéro attribué par l'UEC valable pour toute la saison 2020.

Ils prendront connaissance de ce numéro lors de la première épreuve internationale à laquelle ils participeront.

9. DEROGATIONS

Il n'y a plus de système de demande de dérogation pour accès ou maintien au niveau national ou supérieur.

Seule la DTN se réserve la possibilité de repêcher des pilotes présents sur listes ministérielles (liste SHN ou espoirs). De plus, la DTN peut également repêcher des pilotes évoluant dans une Structure d'Entraînement et de Formation (SEF labellisées FFC) si ces derniers sont proposés par l'entraîneur de la structure.

10. ENGAGEMENTS EN LIGNE

Pour la saison 2020, tous les engagements pour les compétitions nationales et internationales se feront par le système d'engagements en ligne sur le site internet de la FFC.

Engagements en ligne			
Epreuves → ↓ Inscriptions par	DN	Clubs	Comités Régionaux
Indoor	OUI	OUI	NON
Challenge France	NON	OUI	NON
Coupe de France	OUI	OUI	NON
Trophée de France BMX	NON	NON	OUI
Challenge National	NON	NON	OUI
Championnats de France	OUI	NON	OUI
Coupe d'Europe (Challenge/Championnat)	OUI	OUI	NON
Challenge/Championnats Européen	OUI	OUI	NON
Coupe du Monde	OUI	OUI	NON
Challenge/Championnats Mondial	OUI	OUI	NON

Attention ! Tout engagement non réglé par CB via le site internet et le système d'engagement en ligne ne sera pas pris en compte. Le cas échéant, les pilotes concernés devront se réinscrire avec pénalité.

Pour les épreuves du calendrier national, les remboursements d'engagements ne seront possibles que jusqu'à la date limite d'engagement. Passé cette date, aucun remboursement ne sera possible.

11. SECURITE DES PILOTES

11.1. CASQUE INTEGRAL :

Le port du casque intégral obligatoire, concerne toutes les catégories de pilotes aussi bien à l'entraînement qu'en compétition.

Dans un souci de sécurité pour les pilotes et des conséquences pouvant être très graves, il est important de prendre en compte que tout casque ayant subi un choc devra impérativement être remplacé.

11.2. PEDALES AUTOMATIQUES :

Depuis 2015, elles sont autorisées en France en compétition sous le règlement FFC pour toutes les catégories de pilotes de 13 ans et plus (nés en 2007 et avant).

Au niveau des épreuves régies par l'UEC, les pédales à blocage automatiques sont autorisées pour les pilotes nés en 2007 et avant.

Conformément au règlement UCI, les pédales automatiques sont autorisées pour toutes les catégories de pilotes de 13 ans et plus (nés en 2007 et avant).

Elles sont donc autorisées dans toutes les compétitions FFC, UEC et UCI dans les catégories 20 et 24 pouces **à partir de 13 ans.**

Epreuves	Ou ?	Pour Qui ?			Quelle finalité ?	Quand ?
<u>Indoors</u>	Avignon Caen St Etienne	Pupilles* Benjamins* Minimes Cadets Femme 17 + Homme 17/24	Homme 25/29 Homme 30+ Cruiser 30/39 et 40+ Elite et Junior <i>* uniquement de la zone ITR pour Tours et Caen</i>	Pilotes faisant parties de la LRP 2020	Qualificatif pour le Challenge Européen et le Challenge Mondial* (CPP National) <i>* sauf St Etienne</i>	01 et 02 février 29 février et 01 mars 12 et 13 décembre
<u>TFBMX</u>	Mours Romans	8 ans et moins Pupilles Benjamins Minimes	Cruiser Minime	Ouvert à tous à condition d'avoir au moins une année de licence.	La participation permet d'être sur la LRP l'année suivante	28, 29 et 30 août
<u>Challenge National</u>	Lempdes	Femme 17/24 Femme 25+ Homme 17/24 Homme 25/29 Homme 30+ Cruiser Femme 17/29	Cruiser Femme 30+ Cruiser 17/24 Cruiser 25/29 Cruiser 30/39 Cruiser 40/44 Cruiser 45+	Ouvert à tous à condition d'avoir au moins une année de licence.	La participation permet d'être sur la LRP l'année suivante	16, 17 et 18 octobre
<u>Championnats de France</u>	Lempdes	Cadette Cadet Junior Femme Junior Garçon Elite Femme Elite Homme	Cruiser Cadet Cruiser Junior	Ouvert à tous à condition d'avoir au moins une année de licence.	Titres de Champion de France délivrés. La participation permet d'être sur la LRP l'année suivante	16, 17 et 18 octobre

Catégories masculines Challenge 20"

ANNEE	Coupe d'Europe	Challenge Européen	Challenge Mondial
2011	Boy 9	Boy 9	Boy 9
2010	Boy 10	Boy 10	Boy 10
2009	Boy 11	Boy 11	Boy 11
2008	Boy 12	Boy 12	Boy 12
2007	Boy 13	Boy 13	Boy 13
2006	Boy 14	Boy 14	Boy 14
2005	Boy 15/16	Boy 15	Boy 15
2004	Boy 15/16	Boy 16	Boy 16
1996/2003	Men 17/24	Men 17/24	Men 17/24
1991/1995	Men 25 +	Men 25/29	Men 25/29
1986/1990	Men 25 +	Men 30/34	Men 30/34
1985 et avant	Men 25 +	Men 35 +	Men 35 +

Catégories féminines Challenge 20"

ANNEE	Coupe d'Europe	Challenge Européen	Challenge Mondial
2011	Girl 9	Girl 9	Girl 9
2010	Girl 10	Girl 10	Girl 10
2009	Girl 11/12	Girl 11	Girl 11
2008	Girl 11/12	Girl 12	Girl 12
2007	Girl 13/14	Girl 13	Girl 13
2006	Girl 13/14	Girl 14	Girl 14
2005	Girl 15/16	Girl 15	Girl 15
2004	Girl 15/16	Girl 16	Girl 16
2003/1996	Women 17 +	Women 17/24	Women 17/24
1995 et avant	Women 17 +	Women 25+	Women 25+

Catégories masculines Challenge 24"

ANNEE	Coupe d'Europe	Challenge Européen	Challenge Mondial
2006/2007		Cruiser 13/14	Cruiser 13/14
2004/2005		Cruiser 15/16	Cruiser 15/16
1996/2003	Cruiser 17/29	Cruiser 17/24	Cruiser 17/24
1989/1995	Cruiser 17/29	Cruiser 25/29	Cruiser 25/29
1986/1990	Cruiser 30/39	Cruiser 30/34	Cruiser 30/34
1981/1985	Cruiser 30/39	Cruiser 35/39	Cruiser 35/39
1976/1980	Cruiser 40/44	Cruiser 40/44	Cruiser 40/44
1971/1975	Cruiser 45 +	Cruiser 45/49	Cruiser 45/49
1970 et avant	Cruiser 45 +	Cruiser 50 +	Cruiser 50 +

Catégories féminines Challenge 24"

ANNEE	Coupe d'Europe	Challenge Européen	Challenge Mondial
2004 et après		Cruiser 16 and under	Cruiser 16 and under
1991/2003	Cruiser 17 +	Cruiser 17/29	Cruiser 17/29
1981/1990	Cruiser 17 +	Cruiser 30/39	Cruiser 30/39
1980 et avant	Cruiser 17 +	Cruiser 40 +	Cruiser 40 +

Catégories masculines Championnat 20"

ANNEE	Coupe d'Europe	Championnats d'Europe	Championnats du Monde
2002/2003	Men Junior	Men Junior	Men Junior
2001 et avant	Men Elite	Men Elite	Men Elite

Catégories féminines Championnat 20"

ANNEE	Coupe d'Europe	Championnats d'Europe	Championnats du Monde
2002/2003	Women Junior	Women Junior	Women Junior
2001 et avant	Women Elite	Women Elite	Women Elite

ANNEE	Catégories 20 pouces	Indoor	Challenge France	Coupe de France	Challenge National	Chpt de France	TF BMX
2012 et après	8 ans et moins Fille		X				X
2011/2010	Pupille Fille	X ***	X				X
2009/2008	Benjamin Fille	X ***	X				X
2007/2006	Minime Fille	X *	X	X ****			X
2005/2004	Cadet Fille	X *	X	X ****		X	
2003 et avant	Femme 17 +	X *		X ****			
2003/1996	Femme 17/24		X		X		
1995 et avant	Femme 25 +		X		X		
2012 et après	8 ans et moins Garçon		X				X
2011/2010	Pupille	X ***	X				X
2009/2008	Benjamin	X ***	X				X
2007/2006	Minime	X *	X	X ****			X
2005/2004	Cadet	X *	X	X ****		X	
2003/1996	Homme 17/24	X *	X	X ****	X		
1995/1991	Homme 25/29	X *	X	X ****	X		
1990 et avant	Homme 30 +	X *	X	X ****	X		
2003/2002	Junior Femme	X		X		X	
2003/2002	Junior Homme	X		X		X	
2001 et avant	Elite Homme	X		X		X	
2001 et avant	Elite Femme	X		X		X	
ANNEE	Catégories 24 pouces	Indoor	Challenge France	Coupe de France	Challenge National	Chpt de France	TF BMX
2007/2006	Minime Cruiser		X				X
2005/2004	Cadet Cruiser		X			X	
2003/2002	Junior Cruiser					X	
2003 /1991	Cruiser Femme 17/29		X		X		
1990 et avant	Cruiser Femme 30+		X		X		
2003/1996	Cruiser Homme 17/24		X		X		
1995/1991	Cruiser Homme 25/29		X		X		
1990/1981	Cruiser Homme 30/39	X *	X		X		
1980 et avant	Cruiser Homme 40 +	X *					
1980/1976	Cruiser Homme 40/44		X		X		
1975 et avant	Cruiser Homme 45 +		X		X		

X *

X **

X ***

X****

Indoors ouverts uniquement aux pilotes de la LRP

Voir réglementation particulière de participation aux Championnats de France

Uniquement Pupilles Benjamins de la LRP et de la zone ITR où se déroule l'épreuve si l'Indoor compte pour le CPP

Uniquement les pilotes "nationaux"

CHALLENGE		TYPE DE LICENCE	TARIF
DRAISIENNE / BABY VELO (2 à 4 ANS)		BABY VELO	16,00 €
1	POUSSIN / 8 ANS ET MOINS	JEUNES	51,00 €
1	PUPILLE	JEUNES	51,00 €
1	BENJAMIN	JEUNES	51,00 €
1	MINIME	JEUNES	51,00 €
1	CADET	JEUNES	51,00 €
2	HOMME ET FEMME 17/18 ANS	JUNIORS	87,00 €
2	HOMME ET FEMME 19 ANS ET +	COMPETITION (3° catégorie)	120,00 €
CHAMPIONNAT		TYPE DE LICENCE	TARIF
3	JUNIOR HOMME (17/18 ANS)	JUNIORS	87,00 €
3	ELITE HOMME (19 ANS ET +)	COMPETITION (2° catégorie)	160,00 €
3	ELITE HOMME (19 ANS ET +)	COMPETITION (1° catégorie)	200,00 €
4	JUNIOR FEMME (17/18 ANS)	JUNIORS	87,00 €
4	ELITE FEMME (19 ANS ET +)	COMPETITION (3° catégorie)	120,00 €
4	ELITE FEMME (19 ANS ET +)	COMPETITION (2° catégorie)	160,00 €
4	ELITE FEMME (19 ANS ET +)	COMPETITION (1° catégorie)	200,00 €
AUTRES LICENCES PRATIQUE DU BMX		TYPE DE LICENCE	TARIF
5	16 ANS ET MOINS	LICENCE ACCUEIL JEUNE	16,00 €
6	BMX FREESTYLE PARK / SPORT URBAIN	URBAIN	56,00 €
4	HOMME ET FEMME DE 17/18 ANS	JUNIOR	87,00 €
7	19 ANS ET + (épreuves régionales)	PASS' CYCLISME	69,00 €
7	19 ANS ET + (épreuves régionales)	PASS' CYCLISME OPEN	108,00 €
ENCADREMENT/AUTRES		TYPE DE LICENCE	TARIF
8	LOISIR	LOISIR	46,00 €
	DIRIGEANT, ARBITRE BMX, CADRE TECHNIQUE	ENCADREMENT	64,00 €
9	JEUNE ARBITRE 14 - 18 ANS	ARBITRE	51,00 €
9	ARBITRE ECOLE DE VELO, BMX & CLUB	ARBITRE	64,00 €
9	ARBITRE REGIONAL ET NATIONAL	ARBITRE	97,00 €
9	ARBITRE FEDERAL, NATIONAL ELITE ET INTERNATIONAL	ARBITRE	177,00 €
9	ANIMATEUR/TRICE FEDERAL(E)	ANIMATEUR	374,00 €
10	ANIMATEUR/TRICE REGIONAL(E)	ANIMATEUR	187,00 €

1	Compétition autorisée avec certificat médical
2	Catégorie junior pour les 17/18 ans et 3° catégorie pour les 19 ans et + Catégorie junior pour les 17/18 ans
3	1° catégorie pour les 5 premiers du Chpt de France Elite et les finalistes du Championnat d'Europe ou du Monde Elite, liste de haut niveau Elite et Senior 2° catégorie pour tous les autres pilotes Elite Homme et pour ceux figurant sur la liste nationale de haut niveau "France Jeune" (hors 17/18 ans) Catégorie junior pour les 17/18 ans
4	1° catégorie pour les finalistes du Chpt d'Europe ou du Monde Elite ou pilotes figurant sur liste de haut niveau Elite et Senior 2° catégorie pour les 8 premières du Chpt de France 2019 Elite et Junior Femme âgées de 19 ans et + en 2020, pilotes figurant sur la liste nationale de haut niveau "France Jeune" (hors 17/18 ans) 3° catégorie pour toutes les autres pilotes.
5	La licence ACCUEIL est valable 1 mois maximum avec certificat médical obligatoire. Permet de participer aux épreuves promotionnelles.
6	La licence Pass'Sport Urbain est une licence permettant la pratique en compétition du BMX freestyle, tout âge confondu. Cette licence ne permet en aucun cas la pratique de la Race en BMX.
7	Le Pass'Cyclisme et Pass'Cyclisme Open permet aux pilotes de 19 ans et plus de participer aux épreuves régionales Pour participer aux courses Inter Régions et au delà, le pilote devra contracter une licence 3ème catégorie et s'acquitter de la différence de tarification
8	Le Pass'Loisir, permet aux pilotes de faire de l'initiation BMX, ainsi que de participer aux entraînements de BMX avec certificat médical. Cette licence ne permet pas la pratique du BMX en compétition.
9	La licence arbitre permet de recevoir le journal France Cyclisme
10	Ne peut officier que dans son Comité Régional d'appartenance et sur les épreuves régionales

les Championnats du Monde Race BMX

Depuis la saison 2013, les critères de participations aux Championnats du Monde sont tributaires du classement des Nations et des pilotes UCI. Le classement de l'année n-1, au 31 Décembre, détermine le quota de pilotes qui peut être inscrit pour l'épreuve.

Le ranking UCI par nations, détermine le quota de pilote qualifié suivant les catégories (voir tableaux ci-dessous). En plus de ces quotas, sont automatiquement qualifiés :

- Les 16 premiers Elite Men au ranking individuel UCI BMX au 31 Décembre n-1,
- Les 8 premières Elite Women au ranking individuel UCI BMX au 31 Décembre n-1.

Ces pilotes seront automatiquement qualifiés et ne pourront être remplacé par d'autres pilotes.

ELITE MEN		
<i>Classement des nations UCI</i>	<i>Nombre maximum de pilotes</i>	<i>TOTAL</i>
de 1 ^{er} à 4 ^{ème}	6	24
de 5 ^{ème} à 8 ^{ème}	5	20
de 9 ^{ème} à 14 ^{ème}	3	18
de 15 ^{ème} à 25 ^{ème}	2	20
de 26 ^{ème} à 39 ^{ème}	1	14
<i>SOUS-TOTAL de pilotes qualifiés par le classement des Nations</i>		96
16 premiers Elite Men au ranking individuel UCI BMX au 31 Décembre n-1	16	16
<i>TOTAL de pilotes</i>		112

ELITE WOMEN		
<i>Classement des nations UCI</i>	<i>Nombre maximum de pilotes</i>	<i>TOTAL</i>
de 1 ^{er} à 2 ^{ème}	4	8
de 3 ^{ème} à 4 ^{ème}	3	6
de 5 ^{ème} à 8 ^{ème}	2	8
de 9 ^{ème} à 22 ^{ème}	1	14
<i>SOUS-TOTAL de pilotes qualifiés par le classement des Nations</i>		36
8 premières Elite Women au ranking individuel UCI BMX au 31 Décembre n-1	8	8
<i>TOTAL de pilotes</i>		44

JUNIOR MEN		
Classement des nations UCI	Nombre maximum de pilotes	TOTAL
de 1 ^{er} à 4 ^{ème}	8	32
de 5 ^{ème} à 8 ^{ème}	6	24
de 9 ^{ème} à 14 ^{ème}	4	24
de 15 ^{ème} à 18 ^{ème}	2	8
de 19 ^{ème} à 26 ^{ème}	1	8
TOTAL de pilotes qualifiés par le classement des Nations		96

JUNIOR WOMEN		
Classement des nations UCI	Nombre maximum de pilotes	TOTAL
de 1 ^{er} à 4 ^{ème}	4	16
de 5 ^{ème} à 6 ^{ème}	3	6
de 7 ^{ème} à 16 ^{ème}	1	10
TOTAL de pilotes qualifiés par le classement des Nations		32

NB 1: En plus des quotas prédéfinis ci-dessus, chaque pays est autorisé à inscrire **2 pilotes « réserves » par catégorie**. Ces pilotes pourront participer en remplacement de pilote éventuellement blessé pendant les essais.

NB 2: Hormis pour les pilotes faisant partie des 16 premiers Elite Men ou des 8 premières Elite Women, seule la DTN sera habilitée à sélectionner les pilotes pouvant participer aux Championnats du Monde suivant les quotas établis.